

Compte-rendu du Webinaire Transport

Président : Jean-Christophe Desjardins

Rapporteurs : Marine Scala

Le Webinaire Transport du mercredi 01 Octobre 2025 s'est déroulé à la fois en présentiel mais également via Teams

Date du prochain webinaire Transport : Le 28 Janvier 2026 à 10h

Ci-dessous les points qui ont été abordés et les questions qui y sont associées.

1.Introduction :

Point calendrier

Date	Intitulé	Objet
19 mai 2025	68 ^{ème} arrêté	Révisé les fiches TRA-EQ-114, TRA-EQ-117, TRA-EQ-128, TRA-EQ-129, TRA-EQ-130 et crée les référentiels de contrôle associés et met en place des obligations de contrôle sur site pour ces fiches.
27 juin 2025	72 ^{ème} arrêté	Modifie la fiche TRA-EQ-117 «Achat ou location d'un véhicule léger électrique neuf ou opération de retrofit électrique d'un véhicule léger par des particuliers », définit les plafonds de revenus applicables aux opérations du secteur des transports et crée une bonification pour le forfait « Véhicules Particuliers Electriques M1 neuf ».
18 août 2025	73 ^{ème} arrêté	Modifie 2 fiches : TRA-EQ-129 et TRA-EQ-130 et crée la TRA-EQ-131 « Vélos cargos » ainsi que le référentiel de contrôle associé.
5 septembre 2025	76 ^{ème} arrêté	Modifie les fiches TRA-EQ-114 et TRA-EQ-117 et modifie les bonifications de la TRA-EQ-117 relatif aux véhicules légers neufs de catégorie M1 pour les personnes physiques. Exclu la fiche TRA-EQ-131 de la bonification prévue pour les actions réalisées dans les zones non interconnectées au réseau métropolitain continental de transport d'électricité.
8 septembre 2025	76 ^{ème} arrêté	Abroge l'arrêté du 5 septembre 2025 (76 ^{ème} arrêté), modifie les fiches TRA-EQ-114 et TRA-EQ-117, modifie les bonifications de la fiche TRA-EQ- 117 relatif aux véhicules légers neufs de catégorie M1 pour les personnes physiques et exclut la fiche TRA-EQ-131 « Vélos cargos » de la bonification prévue dans les zones non interconnectées au réseau métropolitain continental de transport d'électricité.
29 septembre 2025		Abroge la TRA-EQ-131
Décembre 2025	Arrêté de fin d'année	CSE le jeudi 18 décembre 2025 – Finalisation des fiches pour le 7 novembre 2025

Message d'accueil : Présenté par Jean-Christophe Desjardins (TotalEnergies), avec un rappel des consignes et des modalités de participation.

Points abordés :

- Les derniers Flash info DGEC parus.
- Nouveautés : suppression, révision et création de fiches d'opérations standardisées (FOS).
- Introduction du calcul en énergie finale intégrale (EFI).
- Evolution de la Fiche d'Opportunité et de la Fiche de Calcul
- Rappel des définitions de gisements et du taux de couverture

2. Retour sur les textes publiés

A. Retour sur les textes publiés depuis le 19 mai 2025 concernant le transport (5 Arrêtés)

B. Mise en lumière de l'Arrêté du 5 septembre 2025 (76ème arrêté) publié le 7 septembre 2025 remplacé par l'Arrêté du 8 septembre 2025 (76ème arrêté) publié le 9 septembre 2025.

Clarification des modalités Coup de pouce :

En résumé	Tableau de comparaison des bonifications existantes de la TRA-EQ-117			
	Arrêté concerné	Ménages précaires	Ménages modestes	Autres ménages
				Critère d'éligibilité
	Arrêté du 27 juin 2025 (entrée en vigueur le 1 ^{er} juillet 2025)	x9	x12	x9
	Arrêté du 08 septembre 2025 (entrée en vigueur le 01 octobre 2025)	x12	x15	x12
	1) Seulement les VE catégorie M1 qui respectent le score Environnemental mentionnée au 3^e de l'article D. 251-1 du code de l'énergie 2) Inférieur ou égal de 47 000euros toutes taxes comprises 3) Critère de poids 2 400Kg 1) Seulement les VE catégorie M1 qui respectent le score Environnemental mentionnée au 3^e de l'article D. 251-1 du code de l'énergie 2) Inférieur ou égal de 47 000euros toutes taxes comprises 3) Critère de poids 2 400Kg (cf Arrêté) 4) « le site de fabrication du véhicule et le site de production de la batterie du véhicule sont localisés au sein de l'Espace économique européen et figurant dans la liste publiée par l'ADEME sur son site » (cf. arrêté modalités)			
	Les bonifications ne sont pas cumulables entre elles, ni avec le bonus écologique ou le programme de location sociale.			
	La signature de la charte est requise pour proposer une offre CDP (sauf pour les obligés déjà répertoriés dans la liste des offres publiée sur le site du Ministère depuis le 1er juillet 2025).			

C. Suppression de la fiche Vélos-Cargos : TRA-EQ-131

Conformément aux instructions de la DGEC, les demandeurs de CEE disposent d'un délai de 3 jours, à compter du 30 septembre 2025, pour transmettre le tableau de recensement des opérations engagées.

3. Retour sur les textes en projet : 6^{ème} Période

- Objectif global : 5 250 TWhc sur 5 ans (+35 % vs période P5).
- Abaissement des seuils pour fioul et carburants.
- Mise en place de critères de TRI minimal (≥ 3 ans) et de reste à charge minimal.
- Renforcement des contrôles et indépendance des organismes d'inspection.
- Programme PRODICEE : évaluation du dispositif et lutte contre la fraude (budget : 80 M€ sur 4 ans).

4. Révision des fiches

Changement de méthodologie de calcul, passage en EFI :

Fiches	Nature de la révision
TRA-EQ-108 : Wagon d'autoroute ferroviaire	Elargissement de la fiche à des caisses mobiles et pas seulement de semi-remorques (Problème réglementaire). Fiche à mettre en EFI → 1^{er} Semestre 2026
TRA-EQ-126 : Remotorisation en propulsion électrique ou hybride d'un bateau naviguant en eaux intérieures	Calculs en énergie finale intégrale Augmentation du forfait de 20% à 93% selon la catégorie. Prévision décembre 2025
TRA-EQ-127 : Acquisition d'un bateau neuf à propulsion électrique ou hybride, naviguant en eaux intérieures	Calculs en énergie finale intégrale Augmentation du forfait de 25% à 180% selon la catégorie Prévision décembre 2025
TRA-EQ-124 : Branchement électrique des navires et bateaux à quai	Calculs en énergie finale intégrale Augmentation du forfait de 70% à 230% selon la catégorie Prévision décembre 2025

Ancienneté et évolution de normes :

Fiches	Nature de la révision
TRA-EQ-101 : Unité de transport intermodal pour le transport combiné rail-route	Fiche ancienne et très utilisée. Evolution de la situation de référence. EN COURS D'ANALYSE : demande de complément faite aux acteurs
TRA-EQ-103 : Télématic embarquée pour le suivi de la conduite d'un véhicule	Fiche ancienne et très utilisée. Evolution de la situation de référence. 2^{ème} SEMESTRE 2026
TRA-EQ-104 : Lubrifiant économiseur d'énergie pour véhicules légers	Fiche ancienne et évolution de norme. 2^{ème} SEMESTRE 2026
TRA-EQ-113 : Lubrifiant économiseur d'énergie pour des véhicules de transport de personnes ou de marchandises	Fiche ancienne. Evolution de la situation de référence. 2^{ème} SEMESTRE 2026
TRA-EQ-119 : Optimisation de la combustion et de la propreté des moteurs Diesel	Fiche ancienne et évolution de norme. 2^{ème} SEMESTRE 2026

Demande d'élargissement faite par certains acteurs :

Fiches	Nature de la révision
TRA-EQ-128 : l'achat ou la location d'un autocar ou d'un autobus électrique neuf, ou la réalisation d'une opération de retrofit électrique	Demande d'élargissement de catégorisation Prévision décembre 2025

Si vous disposez de données ou d'expertise et que vous souhaitez contribuer :

Contactez Marine Scala à son adresse mail m.scala@atee.fr

Objet du mail : « TRA-XX-XXX »: AAP demande de participation

Dans votre message, précisez en quoi votre candidature est légitime:

- Je dispose d'une expertise sur ce domaine (Préciser quel type d'expertise)
- Je dispose d'une connaissance des opérations concernées (Préciser quelle connaissance)
- Je dispose de données robustes et représentatives (Préciser la nature et leurs références)
- Je suis un bureau de contrôle (préciser votre N° d'accréditation COFRAC, son échéance et le/les groupes de compétence)
- Autres (Préciser la nature de la contribution)

→ La constitution finale du groupe de travail sera établie par l'ATEE

5. Fiches en cours de création

Locomotive bi-mode	Véhicules 2/3 roues électriques
Porteur Alliance 4F Statut Validé ADEME En attente DGEC	Porteurs Noil et Capital energy Statut Validé ADEME En attente validation DGEC

6. Fiches explicatives

A. Fiche explicative -> Véhicule électriques

Nous avons noté que certains acteurs questionnent les modalités présentes dans le document.

Nous vous invitons à nous écrire en cas d'interrogation, nous répondrons dans les meilleurs délais.

B. FE TRA-EQ-128 : sera prochainement revue.

7. Autres sujets

SAVE THE DATE :

	ÉVÈNEMENT PRÉSENTIEL • DU 27/11/2025 AU 28/11/2025 Lieu : Paris (75) Journées techniques CEE, les 20 ans du dispositif L'ADEME organise en collaboration avec la DGEC et l'ATEE des journées techniques CEE, les 27 et 28 novembre 2025 à Paris.
---	---

27 et 28 novembre 2025

**Cité des sciences et de l'industrie
Centre des congrès de la Villette, 30 Avenue Corentin - Cariou
Paris 19^e**



QUESTIONS :

Location ; Crédit-bail ; LOA ... qui doit signer les attestations sur l'honneur et quelles sont les preuves de réalisation acceptables pour ces opérations véhicules électriques ?

En attente de retour de la part de la DGEC.

Pour rappel : Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous envoyer vos questions à l'adresse mail suivante : **questionclubc2e@atee.fr**

L'ATEE vous remercie de votre participation et se tient à votre disposition pour toutes demandes complémentaires sur les adresses mails suivantes :

- questionsclubc2e@atee.fr
- A l'attention de Marine SCALA (m.scala@atee.fr)

Vous trouverez ci-dessous, le lien vous permettant de vous inscrire pour le prochain Groupe de Travail Transport prévu en date du 28 Janvier 2026 :

<https://atee.fr/efficacite-energetique/club-c2e/groupes-de-travail>

Processus et modalités d'auto-inscription :

<https://atee.fr/system/files/2024-01/Modalit%C3%A9s%20auto%20inscription%20aux%20Webinaires%20Sectoriels%20Club%20C2E%20janvier%202024.pdf>